SCAFFOLD & ACCESS INDUSTRY ASSOCIATION

Dix vérifications visuelles simples pour déterminer si votre équipement de levage est conforme aux normes CSA

CSA B354.12, B354.13, B354.14
Plateforme de transport

1. La plateforme est-elle maintenue à une distance minimale de 0,45 m (18 po) de la structure? Distance minimale sécuritaire de déplacement
2. Le nombre de personnes sur la plateforme dépasse-t-il la limite autorisée (maximum 50 % de la charge utile)?
3. Lors de la descente, une alarme se déclenche-t-elle et la plateforme s'arrête-t-elle pendant 3 secondes à 3 m (10 pi)?
4. La plateforme peut-elle fonctionner lorsque la porte est ouverte?
5. La lisse supérieure mesure-t-elle 1,06 m (42 po) de hauteur, et l'espace entre la lisse intermédiaire et la plinthe est-il fermé?
6. La vitesse de déplacement dépasse-t-elle 12 m/min (40 pi/min)?
7. Le manuel du fabricant est-il présent à bord?
8. Toutes les personnes utilisant la plateforme sont-elles autorisées et formées?
9. La plateforme s'arrête-t-elle lorsque les commandes sont relâchées?
10. La rampe d'accès est-elle adéquatement supportée à chaque palier?

CSA Z185
Monte-charge pour personnel

1. L'enceinte de base grillagée est-elle complète sur une hauteur de 3 658 mm (12 pi) au niveau du sol, avec un système à verrouillage réciproque des portes au palier de base?
2. L'accès à la porte de service est-il sécurisé à l'intérieur de l'enceinte de base?
3. Le dégagement sous la cabine (espace de survie) est-il d'au moins 610 mm (24 po)?
4. Un opérateur dédié, adéquatement formé, est-il assigné au monte-charge?
5. La surface intérieure utile de la cabine est-elle conforme à la capacité nominale?
6. La cabine se trouve-t-elle à une distance maximale de 50 mm (2 po) de la structure aux paliers, et à une distance minimale de 13 mm (0,5 po)?
7. Une protection au-dessus de la zone de chargement est-elle en place et adéquate?
8. Les portes palières sont-elles situées à un maximum de 203 mm (8 po) de la face de la porte de cabine et ont-elles une hauteur d'au moins 1 980 mm (6 pi 6 po)?
9. Est-il possible d'ouvrir les portes palières depuis l'intérieur du bâtiment?
10. La cabine peut-elle fonctionner lorsque la trappe de toit ou les portes de cabine sont ouvertes?

CSA Z256
Monte-matériaux

1. Y a-t-il du personnel dans la cabine ou la cage?
2. La cabine ou la cage est-elle munie d'un toit?
3. La cage est-elle entièrement fermée?
4. Une protection au-dessus du poste de l'opérateur est-elle en place?
5. Les portes palières ont-elles une hauteur de 1 980 mm (6 pi 6 po) et sont-elles situées à au plus 200 mm (8 po) de la porte de la cabine?
6. Une enceinte de base est-elle installée et a-t-elle une hauteur minimale de 3 500 mm (12 pi) au niveau du sol?
7. L'espacement vertical des ancrages muraux dépasse-t-il les spécifications du fabricant?
8. Le monte-matériaux est-il utilisé par un opérateur formé et compétent?
9. Y a-t-il une fenêtre d'observation sur les portes palières et les portes de cabine?
10. Le plancher de la cage dépasse-t-il la limite permise par le fabricant au-delà du dernier point d'ancrage?

Le présent document a été préparé par des membres du comité SSFI de la Scaffold & Access Industry Association.

Ce document ne prétend pas être exhaustif et ne remplace pas d'autres mesures de sécurité ou précautions nécessaires pour couvrir des conditions normales ou inhabituelles. Si le présent document entre en conflit avec une loi ou un règlement fédéral, provincial ou municipal, cette loi ou ce règlement prévaut. Il incombe à chaque utilisateur de s'y conformer. Ce document a été élaboré pour aider les utilisateurs de différents types d'équipements d'échafaudage. La Scaffold & Access Industry Association et les membres de son conseil déclinent toute responsabilité quant à l'utilisation du présent document.